

Communiqué



Le 5 juin 2009

UN SOUTIEN DE 192 MILLIONS DE DOLLARS EST ACCORDÉ AU LOGEMENT ABORDABLE AU MANITOBA

Winnipeg (Manitoba), le 5 juin 2009 –Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba unissent leurs efforts pour effectuer un investissement conjoint en vue de rénover des logements abordables existants et d'en construire de nouveaux. Cet apport financier contribuera à créer des emplois, à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie des résidents du Manitoba.

Les deux ordres de gouvernement ont signé officiellement une modification à l'Entente Canada-Manitoba concernant le logement abordable et prolongé l'Entente sur les programmes d'aide à la rénovation résidentielle entre le Canada et le Manitoba, ce qui se traduira par un investissement conjoint de près de 192 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

L'annonce a été faite aujourd'hui, à l'occasion d'une cérémonie de ratification, par l'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, qui représentait l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et Gord Mackintosh, ministre des Services à la famille et du Logement.

« Le gouvernement du Canada ne ménage aucun effort pour soutenir les Canadiens en cette période économique difficile, et il a pris des mesures énergiques pour s'assurer que le Plan d'action économique du Canada est mis en œuvre rapidement », a déclaré le ministre Toews. « Nous aidons les personnes les plus vulnérables, comme les aînés et les personnes handicapées, à trouver des logements convenables et abordables et à faire les rénovations nécessaires aux logements sociaux existants, tant au Manitoba que partout ailleurs au Canada. »

« Grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, le Manitoba peut continuer dans la foulée de son engagement à entreprendre des initiatives importantes en matière de logement », a indiqué le ministre Mackintosh. « L'annonce d'aujourd'hui illustre bien le fait qu'en collaborant, nous pouvons offrir des bases solides aux Manitobains dans le besoin, en mettant à leur disposition des logements convenables et abordables. »

Cette annonce comprend un financement fédéral de 79 millions de dollars sur deux ans, prévu dans le Plan d'action économique du Canada, dans le cadre d'un investissement ponctuel de plus de 2 milliards de dollars qui servira à construire et à rénover des logements sociaux au Canada. La province versera également 79 millions de dollars pour soutenir ces initiatives au cours des deux prochaines années.

Ces investissements s'ajoutent à l'engagement de 1,9 milliard de dollars destiné aux programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, annoncé par le gouvernement du Canada en septembre 2008, en vue de prolonger pour deux autres années l'Initiative en matière de logement abordable (ILA) et les programmes d'aide à la rénovation destinés aux ménages à faible revenu. L'annonce d'aujourd'hui comprend en outre des investissements de 21 millions de dollars du fédéral et de 13 millions de la province, dans le cadre de la prolongation de deux ans des programmes, ce qui permettra de construire de nouveaux logements abordables et d'aider les ménages à faible revenu à rénover leur habitation.

Les projets qui seront mis en œuvre au Manitoba grâce à ces initiatives comprennent notamment un ensemble de 42 logements-services et logements en milieu de soutien répartis sur trois étages, à l'intention des aînés de Grunthal, de même qu'une résidence-services de 32 logements entièrement accessibles pour les aînés de Winnipeg Beach. Habitat pour l'humanité de Winnipeg recevra également un appui financier pour la construction de 10 habitations qui seront vendues à des familles à revenu faible ou modeste, lesquelles fourniront quelque 500 heures de travail dans le cadre de la construction de leur habitation. Ces logements seront tous conformes à la norme « or » du programme Éconergique de Manitoba Hydro et 8 d'entre eux seront construits conformément aux exigences Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) en vue de l'obtention de la désignation argent ou plus élevée.

La contribution totale du gouvernement fédéral s'élève à près de 100 millions de dollars, tandis que celle de la province se chiffre à quelque 92 millions, pour un investissement combiné de près de 192 millions de dollars.

Depuis plus de 60 ans, la SCHL est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Elle veille à ce que les Canadiens aient accès à un large éventail de logements de qualité, à coût abordable, et elle favorise la création de collectivités et de villes dynamiques et durables partout au pays.

Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent la construction de logements plus solides et l'édification de collectivités plus prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou consultez le site Web www.schl.ca/plandactionlogement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du Canada, composez le 1-800-O Canada.

Un document d'information est joint.